



Catégorie de la mesure **FORMATION**

Fonction(s) de la mesure **Acquérir les compétences de base (langue et calcul)**

F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Acquérir les compétences de base (technologies de l'information)

Nom de la mesure **Compréhension et maîtrise de l'écrit : alphabétisation et post alphabétisation**

Organisateur **Lire et Ecrire**

Description de l'activité Apprentissage de la lecture et de l'écriture à partir de documents authentiques. Initiation aux outils numériques au service de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Profil des bénéficiaires Adultes francophones mais n'ayant pas ou peu suivi de scolarité en français et qui ne maîtrisent pas les compétences de base; adultes vivants à l'écart d'une culture de l'écrit.
Adultes non-francophones, qui communiquent bien en français et ont été peu ou pas scolarisés dans leur pays.
Manques à l'écrit et dans l'ensemble des compétences de base.

Objectifs à atteindre Lire: reconnaître les pictogrammes, les logos, les sigles liés à l'environnement quotidien. Identifier les lettres et leur graphie, les majuscules et les minuscules. Identifier les sons. Décoder des noms familiers, des mots, des séries de mots, ainsi que des phrases très simples. Associer un document authentique à une situation de la vie quotidienne et en décoder les principaux éléments. Reconnaître le sens d'énoncés très courts au vocabulaire usuel. Familiarisation à l'utilisation des outils numériques.

Ecrire: Maîtriser le tracé des lettres en vue de reproduire des mots. Associer des sons aux graphies. Passer d'une représentation mentale des mots à une représentation écrite. Utiliser l'espace graphique. Transcrire des mots faisant partie d'un vocabulaire usuel. Transcrire des phrases simples au vocabulaire usuel à partir d'un répertoire de mots maîtrisé. Remplir des formulaires usuels d'identité. Familiarisation à l'utilisation des outils numériques.

Acquisition de compétences transversales: gagner en autonomie et en confiance en soi, améliorer ses compétences sociales, mieux comprendre le monde environnement, apprendre à apprendre, saisir les enjeux des apprentissages.

Conditions de participation Maîtrise suffisante du français oral. Le/la bénéficiaire prend contact personnellement par téléphone et convient d'un rendez-vous pour un entretien individuel préalable est prévu pour évaluer les prérequis.

Moyens et méthodes Petits groupes adaptés au rythme des participant-e-s / démarche par projet défini avec le ou la participant.e / mise en situation / utilisation de documents authentiques / exercices oraux et écrits, individuels et en groupe / travail avec supports papier et numériques. Approche individualisée de l'enseignement tenant compte des besoins, des acquis et du parcours de vie des personnes.

Capacité d'accueil 5 à 8 participants/es par cours

Frais d'organisateur CHF 23.50 par leçon de 45 min

Durée Cours hebdomadaire, semi-intensif ou intensif ou (1x, 2x ou 3x/semaine) en matinée, après-midi ou soirée.
Durée de la MIS: idéalement 3 mois minimum, à discuter.

Dates Inscription à tout moment de l'année; calendrier scolaire.

Fréquence Inscription à tout moment de l'année; calendrier scolaire.

Horaire Matinée, après-midi ou soirée, selon les lieux.

Taux d'activité 10 à 30%

District Gruyère, Sarine

Adresse Rue St-Pierre 10, Rue du Marché 10

Localité Fribourg, Bulle

Coordonnées de l'organisateur **Association Lire et Ecrire**



Catégorie de la mesure **FORMATION**

Fonction(s) de la mesure **Acquérir les compétences de base (langue et calcul)**

Acquérir les compétences de base (technologies de l'information)

F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Responsable de la mesure Formateur/trice qui suit le/la bénéficiaire

Téléphone 026 422 32 62

Adresse Rue St-Pierre 10, CP 915

Fax 026 422 32 63

No postal / Localité 1700 Fribourg

E-Mail fribourg@lire-et-ecrire.ch

Site Web www.lire-et-ecrire.ch

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme L'Association Lire et Ecrire est une organisation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Elle a été fondée le 18 juin 1988. Elle lutte en faveur de l'accès aux compétences de base du plus grand nombre en proposant des formations dans les domaines de la lecture, de l'écrit, de la maîtrise du calcul de base et des moyens digitaux. En cela, elle favorise l'intégration professionnelle et sociale et contribue à la prévention de l'illettrisme.

Responsable de l'organisation Anne-Sophie Cosandey, directrice

Remarques L'Association Lire et Ecrire propose également des cours de perfectionnement hebdomadaires et semi-intensifs (MIS 103) et le cours "Lire, écrire, se construire" pour les jeunes de 18 à 25 ans (MIS 187).
La participation de Fr. 60.- par mois pour un cours hebdomadaire ne s'applique qu'aux personnes ne pouvant pas bénéficier d'une mesure d'insertion sociale.
Les cours d'alphabétisation, ou "niveau 1", se donnent à raison de 3 leçons de 3x45' par semaine. Les cours de postalphabétisation, ou "niveau 2", se donnent à raison de 1, 2 ou 3 leçons de 45' par semaine.